ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 62962

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des professeurs de collège du corps des PEGC et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive. En effet, si l'arrêt de recrutement des chargés d'enseignement d'EPS date de 1985 et celui des PEGC de 1986, près de 33 000 d'entre eux sont encore en exercice, avec des perspectives de carrière bloquées. Si des rencontres ont eu lieu entre les organisations professionnelles et les services du ministère, il ne semble pas que des réponses satisfaisantes aient été apportées. Il lui demande en conséquence l'état des éventuelles discussions en cours et les propositions qui ont été formulées. Il lui demande également les perspectives d'aboutir dans des délais rapprochés afin de mettre un terme à une situation d'injustice au regard du déroulement de carrière d'une partie du corps enseignant.

Texte de la réponse

Une réflexion globale sur le devenir des corps des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive (CE d'EPS) a été engagée avec les organisations syndicales afin d'examiner les améliorations qui pourraient être apportées aux perspectives de carrière de ces personnels. Différentes hypothèses sont ainsi mises à l'étude conduisant, d'une part, à élargir les contingents d'emplois de la hors classe et de la classe exceptionnelle et, d'autre part, à réduire les durées des derniers échelons de la classe exceptionnelle. Les mesures envisagées pour améliorer la carrière de ces personnels pourraient se traduire par un plan de trois ans.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Brard
Circonscription : Seine-Saint-Denis (7e circonscription) - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 62962
Rubrique : Enseignement secondaire : personnel
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3623
Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4670